

Femmes et médias en Haïti : Petites avancées, grands défis ! ⁽¹⁾

Dossier de Presse No 20, Mai 2016

1. Historique des femmes journalistes haïtiennes (Page 1)
2. Femmes et médias : Quel poids réel? (Page 3)
3. Les femmes sont presque invisibles ? (Page 4)
4. Une progression en dents de scie (Page 7)
5. Quand ce sont les patrons qui décident ? (Page 8)
6. La presse écrite, toujours la chasse gardée des hommes? (Page 9)
7. Les femmes dans les sphères décisionnelles? (Page 12)
8. Femme et médias : Les obstacles ? (Page 14)
9. Déficit de formation et salaires dérisoires (Page 16)
10. Faire carrière, est-ce possible ? (Page 18)
11. Quand il faut concilier obligations familiales et professionnelles (Page 18)
12. Le harcèlement dans les médias (Page 20)
13. La loi est muette sur le harcèlement (Page 21)
14. Attitudes Stéréotypées (Page 22)
15. Quelles actions stratégiques pour une parité homme-femme dans les médias ? (Page 24)



Source : Creative Commons / Photo : Eoghan Rice / Trocaire

Les médias demeurent un espace de pouvoir où les femmes sont sous-représentées et où la hiérarchie est largement dominée par les hommes. A l'heure actuelle, les femmes ne représentent qu'une infirme partie des professionnels de l'information que l'on entend, que l'on voit et qui décident de la ligne éditoriale au niveau la presse écrite, la télévision, la radio ou des agences d'informations en ligne. La parité homme-femme dans cette sphère, aussi bien que celle de la participation et de la représentation des femmes en politique doit être soulevée et discutée. Il y a eu certes des avancées par rapport à la situation qui prévalait au siècle dernier, mais des défis énormes demeurent. Dans ce dossier, Panos Caraïbes, à travers des points de vue divers, essaie d'aborder ce déséquilibre et tente de proposer des pistes pour une meilleure cohabitation.

Cette série de dossiers de presse fournit des informations sur des thèmes de développement durable dans la région caribéenne. Les dossiers sont distribués comme un service gratuit aux médias et aux organisations de la société civile en anglais, créole, espagnol et français. Le contenu peut être reproduit par tout média ou institution, à condition qu'ils en mentionnent les références et fassent parvenir des copies à Panos.

1. Historique des femmes journalistes haïtiennes

« L'accès des femmes au journalisme moderne est l'une des conquêtes dont le féminisme est justement fier et dont le mérite ne peut lui être contesté », écrivait Marguerite Durand au début du 20^e siècle. La question

des femmes et des médias constitue un des domaines de préoccupations essentielles, au même titre que d'autres problèmes tels que la pauvreté, l'éducation et la formation des femmes, la santé, les violences à l'égard des femmes, l'économie, le pouvoir et les prises de décision, les mécanismes institutionnels, les droits humains les droits fondamentaux, l'environnement lors de la quatrième conférence mondiale sur les femmes en 1995. La Déclaration et le Programme d'action de Beijing qui ont été adoptés par consensus le 15 septembre 1995 le démontre.

En Haïti, deux décennies plus tard, on a senti les progrès. Et peut-être, liberté d'expression oblige, on voit plus de femmes dans les médias. Est-il besoin de préciser que comparées aux hommes, les femmes ont fait leur rentrée un peu tard au niveau des médias ? Nous ne disposons pas suffisamment de données pour parler avec exactitude ni de manière exhaustive des pionnières, de ces premières femmes journalistes.

Cependant, Hérold Jean-François, directeur de radio Ibo, une station de radio privée de la capitale, souligne « *il y a toujours eu des femmes dans les médias en Haïti. Surtout au XX^e parce que je n'ai pas de données sur le 19^e.* » Dans son livre, *Mémoire de Femmes* publié en 1997, Jasmine Claude Narcisse retient le nom de Juliette Bussière Laforest-Courtois comme première femme journaliste du pays. Cette dernière assura la rédaction et l'administration de la Feuille du Commerce, quotidien fondé par elle et son mari en 1824 et dont elle assurera plus tard toute seule la *parution régulière et la survie pendant 42 ans*.¹ Vers 1923, Anna Augustin fonda la revue trimestrielle *Femina* du cercle culturel du même nom qui fut dirigée par Camille Turnier.

Puis, « *Voix des Femmes* », la revue que fit paraître la ligue féminine et d'action sociale. Membre fondatrice de cette association, on retrouvera au sein de la rédaction de ce journal, Yvonne Hakim Rimpel, femme engagée, qui fondera peu après l'Escale, un bi-hebdomadaire

¹ Jasmine Claude Narcisse, *Mémoire de Femmes*, Port-au-Prince, Unicef-Haïti, 1997

d'information. Victime du régime duvaliériste le 5 janvier 1958, elle meurt le 28 juin 1986, à l'âge de 80 ans. Yvonne Hakim Rimpel est considérée, par plus d'un, comme l'une des premières femmes journalistes en Haïti.

Dans ce milieu masculin, on vit quand même émerger certaines têtes de femmes soit comme rédactrices des quotidiens de l'époque, soit comme animatrices, présentatrices à la radio et à la télé. Il y eut les Jacqueline Wilner Sylverain, Denise Louis Roy, Denise Guillaume, Thérèse Hudicourt, Lydia Jeanty, Léonie Coicou Madiou, Fernande Bellegarde. À la fin des années 60, Haïti connut son âge d'or en matière de radiodiffusion tandis que la présence féminine se poursuivait dans différents secteurs de la presse.

Avec les pressions, la répression, et l'exil à la clé qui prévalaient sous le régime des Duvalier, la presse affichait cette étiquette de métier d'hommes. On vit quand même les Michèle Montas, Lilianne Pierre Paul, Ketly Jean Paul, pour ne citer que celles-là. « *A la radio Nationale à cette période, on a l'impression qu'il y a avait plus de voix féminines que de voix masculines dans la présentation et dans les émissions à thème. Il y avait Marie Hélène Blanchard, Michèle des Essarts, Judith Laventure, Micheline Soucar, Nadine Alphonse, Marie Carmelle Cambry, Kettly Pamphile, Ketelie Jean Poix, Aline Lacombe Edwidge Danticat, Edith Adrien, Dominique Staco, Phanor Bonnet, Marie Laurence Lassègue, Nancy Roc,...* » cite Jean-François.

Marie Laurence Lassègue, ancienne Ministre de l'Information et de la Culture de février 1991 à août 1993 raconte « *quand je suis revenue en Haïti en 1983, il y avait plusieurs femmes dans la presse. Par exemple, Huguette Hérard, Marie Yolène Gilles, Elsie Ethéard, Margareth Lizaire, Mirlène Joanis. Certaines couvraient la politique, parlaient beaucoup des femmes, du mouvement féministe.*».

Même après les événements de 1986 où la liberté d'expression est devenue un des acquis démocratiques, le métier n'a pas perdu de son caractère dangereux. Aujourd'hui, les femmes sont de plus en plus présentes sur les écrans de la télévision ou sur les ondes de la radio en tant que présentatrices, journalistes ou lectrices des nouvelles. Il y en a également qui travaillent dans la production, filment, reportent et réalisent. Certaines d'entre elles ont fait carrière et deviennent



des références. C'est le cas, par exemple, de Marie Lucie Bonhomme, Marie Raphaëlle Pierre et Sabine Jean. Mais on n'oubliera pas la constance de Lilianne Pierre-Paul qui a accumulé plus de 35 années d'expérience dans le domaine.

Cette présence plus significative des femmes dans les médias en Haïti a-t-elle fait disparaître ou diminuer les discours sexistes ? A-t-on déjà cette masse critique de femmes pour parvenir à ébranler l'échafaudage des pratiques, routines et idées reçues qui caractérisent le monde des médias ?

2. Femmes et médias : Quel poids réel?

« Entrez au siège d'une radio ou d'une télé ... la première personne que vous rencontrerez sera probablement une femme : réceptionniste ou chargée de l'accueil. Si vous avez rendez-vous avec le

responsable des ventes, du personnel ou des relations publiques, il se peut que ce soit aussi une femme. Mais si vous devez rencontrer un technicien, vous pourrez miser une bonne quinzaine de mâles avant de voir un seul visage féminin. Si vous venez présenter une maquette d'émission à un haut responsable, il y a cinq ou six fois plus de chances pour que ce soit un homme qu'une femme. Enfin, si c'est le Directeur général que vous venez voir; vos chances d'être accueilli par une femme sont presque inexistantes, (...) »

Cette description utilisée par Margaret Gallagher² dans l'étude « L'emploi des femmes dans les médias : une histoire inachevée », reflète énormément la situation qui prévaut en Haïti. Quel est le poids réel des femmes du point de vue du contenu de l'information, et dans les médias en tant qu'institution ?

Les résultats des données recueillies par le projet mondial de monitoring des médias (GMMP) 2015 ont démontré que les femmes ne représentent que 24% des personnes qui interviennent dans les médias sur 114 pays et 22 136 reportages répertoriés qui sont publiés et/ou diffusés.

² Margaret Gallagher, L'emploi des femmes dans les médias : une histoire inachevée : Étude et documents sur la communication, éditions Unesco, 1995



La contribution du Réseau des Femmes des Radios Communautaires Haïtiennes (REFRAKA)³ dans l'automatisation des femmes dans les médias est appréciable. Sa mission est de contribuer à la lutte pour l'équité et l'égalité entre les femmes et les hommes dans la société en générale et à l'appropriation des moyens de communications par les femmes.

Le réseau compte aujourd'hui 28 radios communautaires membres dans neufs (9) des dix (10) départements du pays. Le personnel féminin est composé de 5 directrices, 28 coordonatrices de radios, 154 animatrices d'émissions 29 techniciennes de production, 10 présentatrices de nouvelles et 6 femmes ressources en genre qui sont également des responsables régionales.

Tenant compte de l'aspect du contenu de l'information, les femmes, en général, ne figurent que très peu dans les nouvelles. Elles y apparaissent souvent en tant que victimes ou témoins et sont rarement interviewées à titre d'expertes. Si elles sont aussi invitées à réagir comme expertes, c'est souvent parce qu'elles occupent une fonction de responsabilités dans le cadre du sujet en question. Ce qui fait penser à une préoccupation déjà soulevée dans un dossier « L'information n'a pas de genre » réalisé par Panos Caraïbes en 2006. Les grands dossiers de l'actualité renvoient donc à un standard masculin de l'ancienne école reproduite à travers les journaux : « les femmes ne sont pas des expertes dont l'avis peut être sollicité, elles ne font pas de la politique ». Selon la perception de cette ancienne école, « l'économie n'est pas non plus le point fort des femmes »

Aussi, quand on fait parler les femmes c'est souvent pour demander leur avis à titre de citoyennes, sur la cherté de la vie, les problèmes environnementaux. Car, qui peuvent mieux

³ Pour plus d'informations, visitez: www.refraka.net

3. Les femmes sont presqu'invisibles

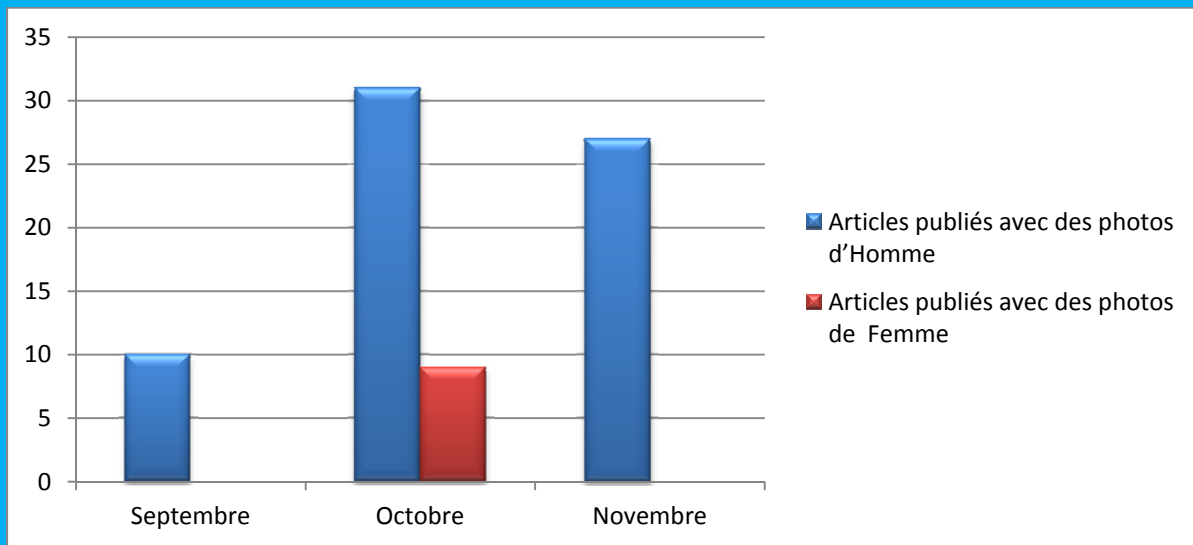
P

Femmes et medias en Haïti :
Petites avancées, grands défis !

Intervenir que celles qui vont au marché, font quotidiennement la cuisine et gèrent journalièrement les déchets. Quand elles n'apparaissent pas dans ces genres d'informations, attendez-vous à les voir en position de victimes d'incendies des marchés publics, de catastrophes naturelles et de violences domestiques. Sinon, elles apparaissent dans les médias comme des assistées. Et, en tant que telles, elles s'enferment dans les rôles traditionnels qui leur sont assignés par la société.

A l'inverse, la femme « pseudo-moderne » paraît souvent hyper-sexualisée. Quand elles ne sont pas confinées dans des positions invisibles, elles sont, pour la plupart, dévalorisées et présentées sans profession, bien qu'elles en exercent au moins une.

Dans le journal *Le National*, les textes publiés entre septembre et novembre 2015 dans les rubriques « Actualité et Culture » sont majoritairement illustrés avec des photos d'hommes. Une légère augmentation de ces illustrations a été particulièrement observée dans la rubrique culture. Pour le mois de novembre et de septembre, aucun article de ce journal n'a été illustré avec une photo de femme.

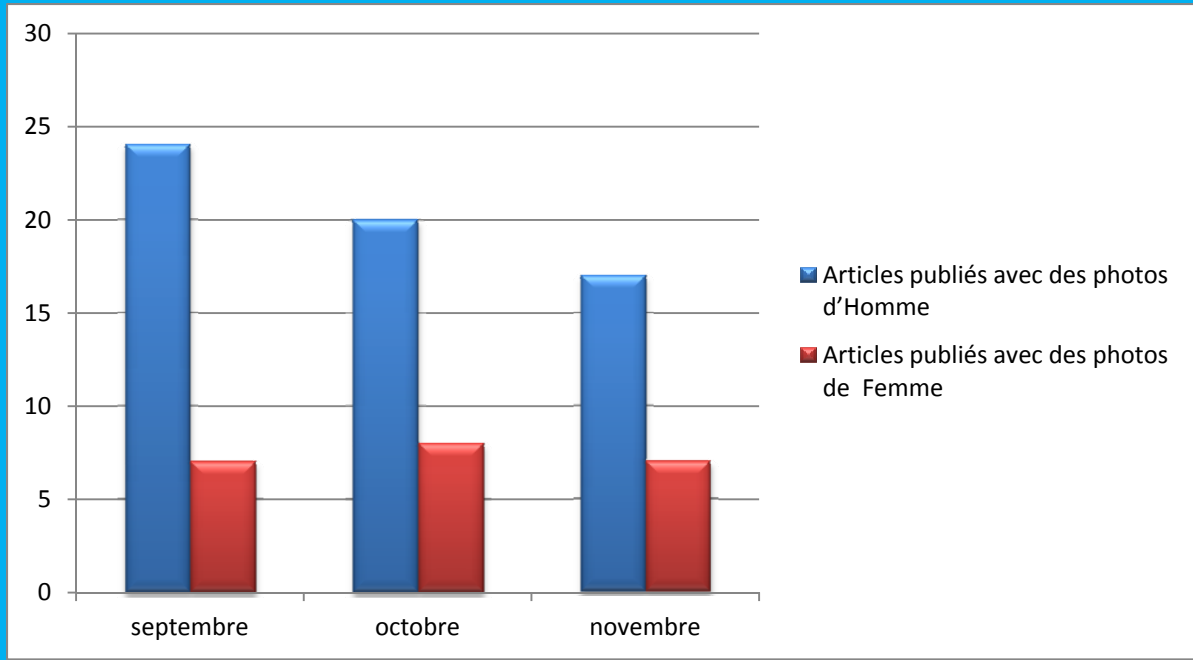


Rubrique Actualité / Le National

P

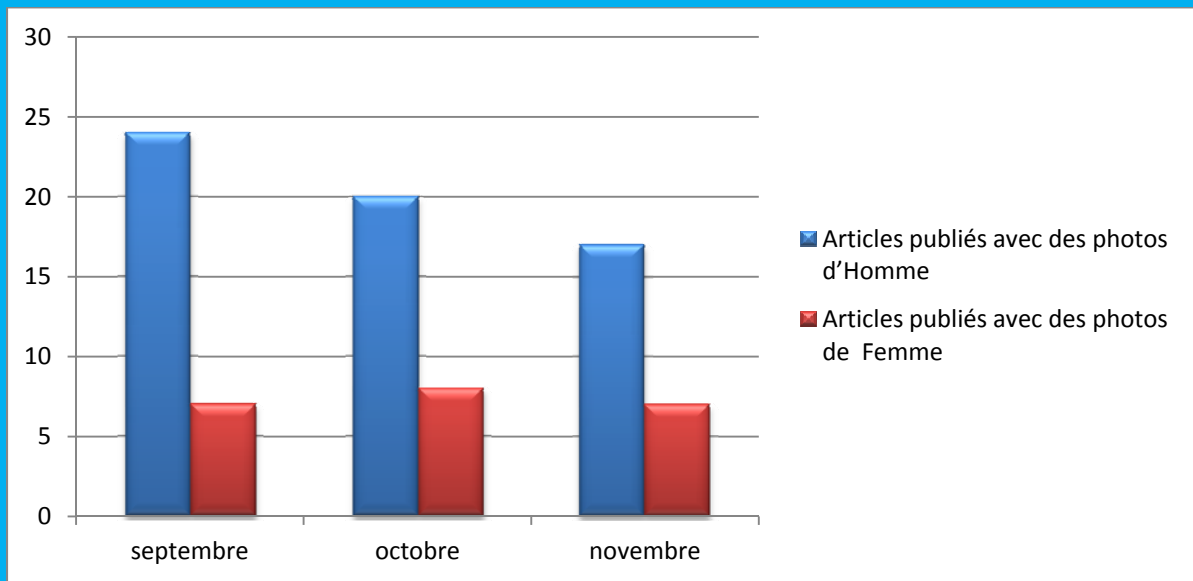


Femmes et medias en Haïti :
Petites avancées, grands défis !

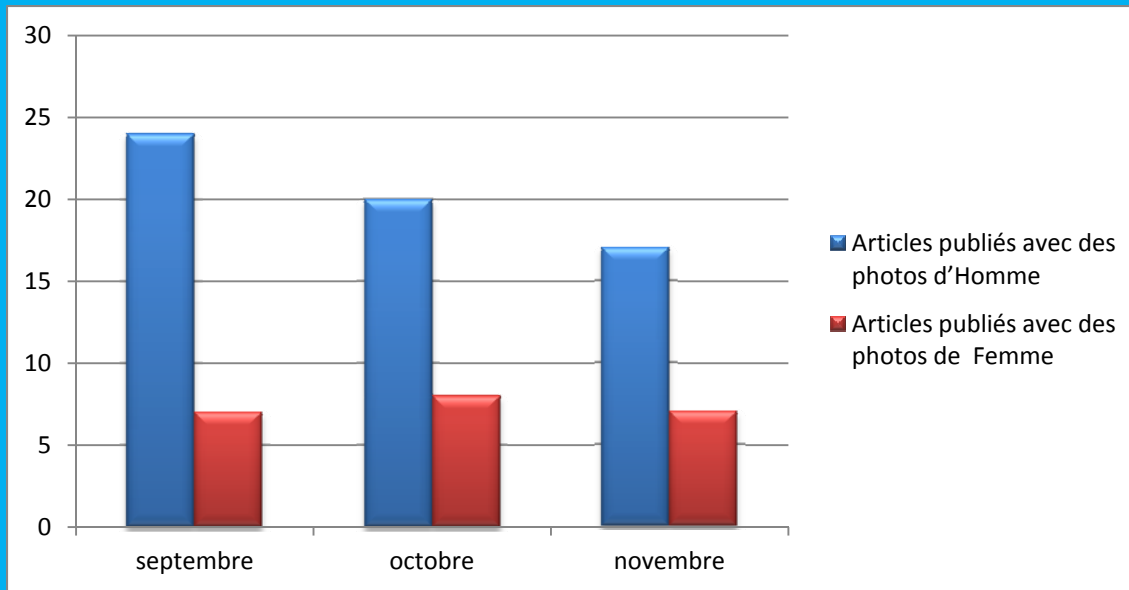


Rubrique Culture / Le National

La situation n'est pas trop différente dans les médias en ligne, tels que Haitian Press Network



Rubrique Politique / HPN



Rubrique Société / HPN

Il y a certes une présence féminine dans la presse en Haïti. Cependant, il existe encore beaucoup de médias dans lesquels il n'y en a aucune. Si « entre 2011 et 2014, l'on pouvait observer la présence de six femmes travaillant régulièrement dans les médias aux Gonaïves. Aujourd'hui, il n'y en a aucune. Elles seraient poussées vers la sortie à cause des problèmes d'intégration, de rémunération et des conditions de travail inadéquates.

4. Une progression en dents de scie

Le rythme des progrès vers l'égalité des genres au sein des médias s'est pratiquement immobilisé au cours des cinq dernières années. Le journaliste Valery Numa en a fait le constat suivant : « *de nos jours les présentations de nouvelles à la télé sont trop masculinisées. Depuis un certain temps, la plupart des grands journaux sont présentés par des hommes. Ce qui est en quelque sorte un recul par rapport aux années précédentes* ».

A écouter les stations de radio les plus connues du pays pendant toute une journée, les nouvelles et les émissions à caractère politique prédominent incontestablement. Et comme très peu de femmes journalistes s'adonnent à l'analyse politique, on risque de n'entendre que des voix masculines. Sur cette question, la journaliste Tamara Orion Garaud, qui présente sur télé Signal une émission à caractère politique titrée « Tendances », est on ne peut plus claire : « *C'est l'actualité qui invite. Sur les 325 invités qui ont pris part à l'émission au cours de l'année 2015, je ne crois pas avoir reçu plus de dix femmes.* »

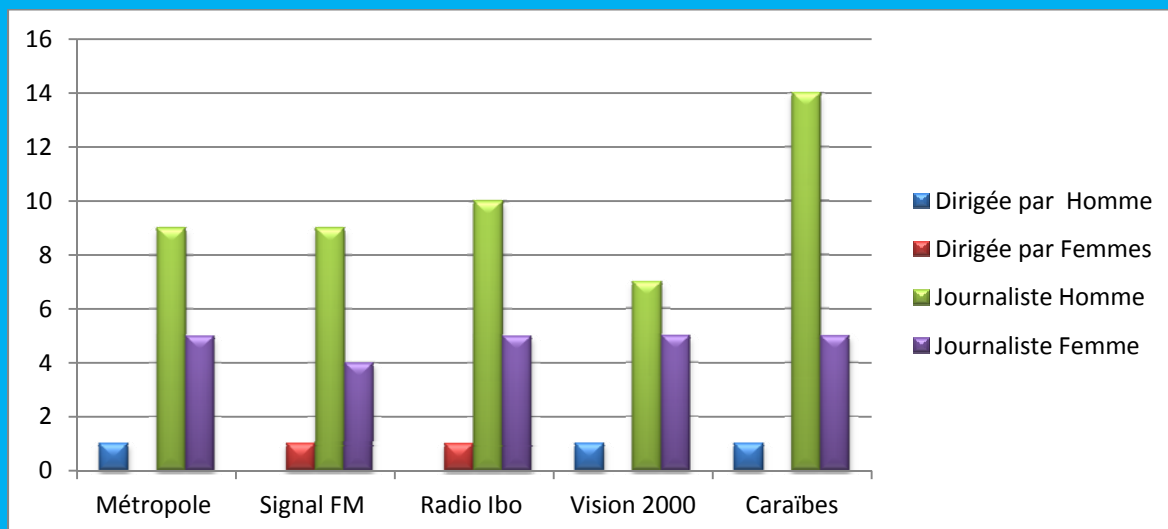
Déniscat Jean Evilfleur, directeur de la salle des nouvelles de la radio Vision 2000, enchaîne : « *Très peu de femmes s'intéressent aux nouvelles politiques. A la salle des nouvelles, nous avons une douzaine de journalistes, dont 5 femmes. Elles sont pourtant plus nombreuses à la section culturelle* ».

Pour Jolette Joseph, ancienne journaliste d'Alter Presse, très active sur les réseaux sociaux, « *jusqu'à présent, certaines personnes ne conçoivent pas qu'une femme puisse parler et faire des commentaires sur la politique. Les femmes sont moins intéressées à la politique mais c'est surtout parce qu'elles ont peur à cause des dangers inhérents à la politique en Haïti* ».

Avant tout, cette présence minoritaire de femmes ne se pose pas seulement au niveau des médias. C'est un problème de société. Par exemple, « *au deuxième lundi de janvier 2016, lorsque les 92 députés qui forment la 50^e législature haïtienne ainsi que les 14 nouveaux sénateurs prêtaient serment, aucune femme ne figurait parmi eux* ». Consternée, Natacha Clergé, coordonnatrice générale de Fanm Yo La, fait remarquer « il est inconcevable que le nouveau gouvernement ne compte pas au moins 6 femmes sur les 18 ministres qui le composent. Ceci révèle le symptôme d'un problème qui est encore plus sérieux »

Dans les salles des nouvelles, les femmes sont très souvent minoritaires. Le tableau ci-dessous en témoigne.

Répartition des femmes dans les salles des nouvelles de 5 médias de la Capitale



Source : compilation de données de l'auteur

5. Quand ce sont les patrons qui décident

Les femmes sont cantonnées à des domaines bien précis. En intégrant les médias, les jeunes journalistes sont rarement amenés à choisir ce qu'elles veulent faire. Les patrons, directeurs d'information et responsables de salle des nouvelles décident de la tâche qui leur sera assignées. Les jeunes femmes sont souvent affectées aux rubriques traditionnellement cataloguées féminines, telles que, la culture, le social, la santé, les questions de famille, ou les histoires de modes ou de beauté. Elles se retrouvent rarement dans le sport et les questions relatives à la politique, l'actualité nationale ou internationale et l'économie. L'étude de Panos Caraïbes, réalisée en 2006, rapporte l'existence de 52% de femmes animant des émissions de type variétés et loisirs contre 7% pour des émissions de débats et de réflexions.

La présence des femmes dans ces domaines particuliers influence aussi les champs vers lesquels des jeunes journalistes veulent se lancer. Et cela devient comme un cercle vicieux. Pascale Solages, journaliste et militante féministe affirme : « *quand je rencontre les étudiantes dans les écoles de journalisme, la majorité se projettent comme présentatrices culturelles, ou d'émissions musicales. La raison est simple. Les femmes qu'elles regardent et écoutent, qui sont pour elles des modèles et des référents ont été cantonnées dans ces secteurs. Elles aussi, à leur tour, reproduisent inconsciemment le même schéma. C'est comme un effet boomerang.* » Cela se comprend, car les médias reflètent la réalité de la société, quand ils ne la distordent pas, conditionnent aussi les comportements des individus. Cependant, le fait que l'on retrouve plus de femmes dans ces domaines ne signifie nullement qu'elles ont damé le pion aux hommes ou qu'elles ont plus d'influence que les mâles.

P

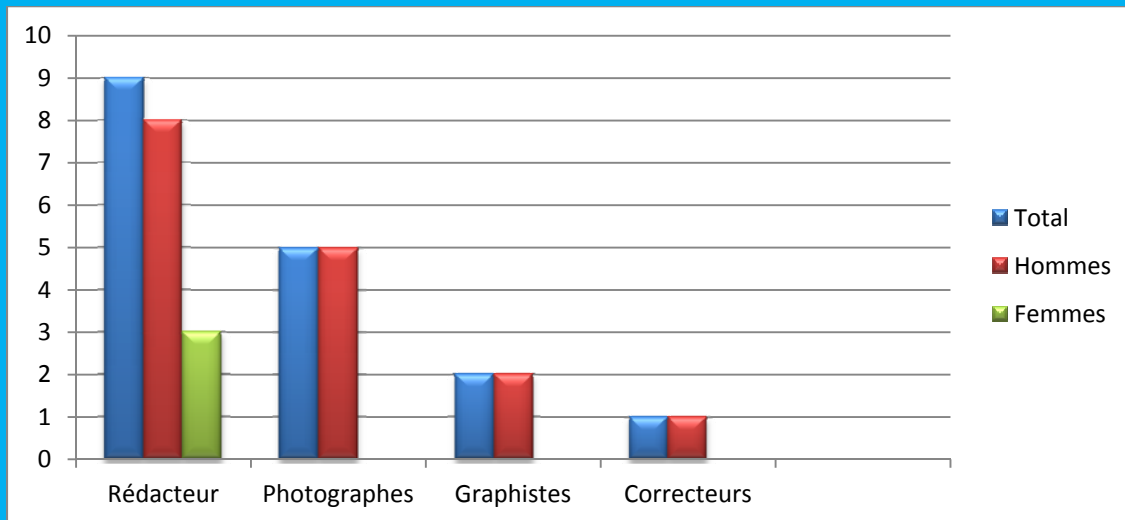
Femmes et médias en Haïti :
Petites avancées, grands défis !

Pour la presse écrite, nous pouvons nous référer aux deux quotidiens qui existent actuellement dans le pays, à savoir Le Nouvelliste et Le National. Si le staff administratif est composé en majeure partie de femmes, pour Le Nouvelliste, doyen de la presse haïtienne fondé en 1898, l'ours nous renseigne que sur les 35 rédacteurs du journal, seulement trois sont des femmes. Il n'y a que des hommes à occuper les postes décisionnels.

6. La presse écrite, toujours la chasse gardée des hommes

Qu'il s'agisse du rédacteur en chef, du secrétaire de rédaction et de ses deux assistants, des chefs de rubriques culture, sport, économie, actualité national ou remous de l'actualité, des photographes de presse, des journalistes ou des correcteurs, il n'y a que des hommes. Une seule femme, figure parmi les quatre membres de l'équipe multimédia du journal.

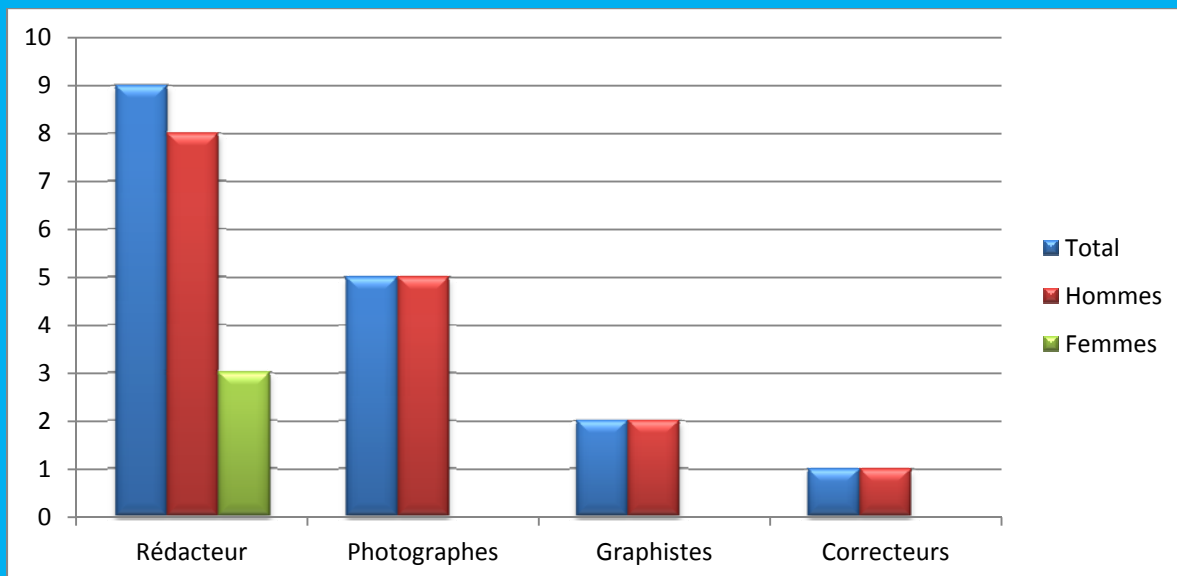
Ours du Journal Le Nouvelliste # 39664 – 29 février et 1^{er} Mars 2016



Source : Le Nouvelliste

Cependant, dans l'équipe de Ticket Magazine, qui est un supplément du journal Le Nouvelliste dédié à la culture, au sport et au divertissement, trois femmes occupent actuellement les fonctions de rédactrice en chef, de secrétaire de rédaction et d'assistante secrétaire de rédaction, postes clés pour lesquels une annonce de recrutement a été faite le 1^{er} Avril 2016.

Ours de Ticket Magazine 2 Avril 2016



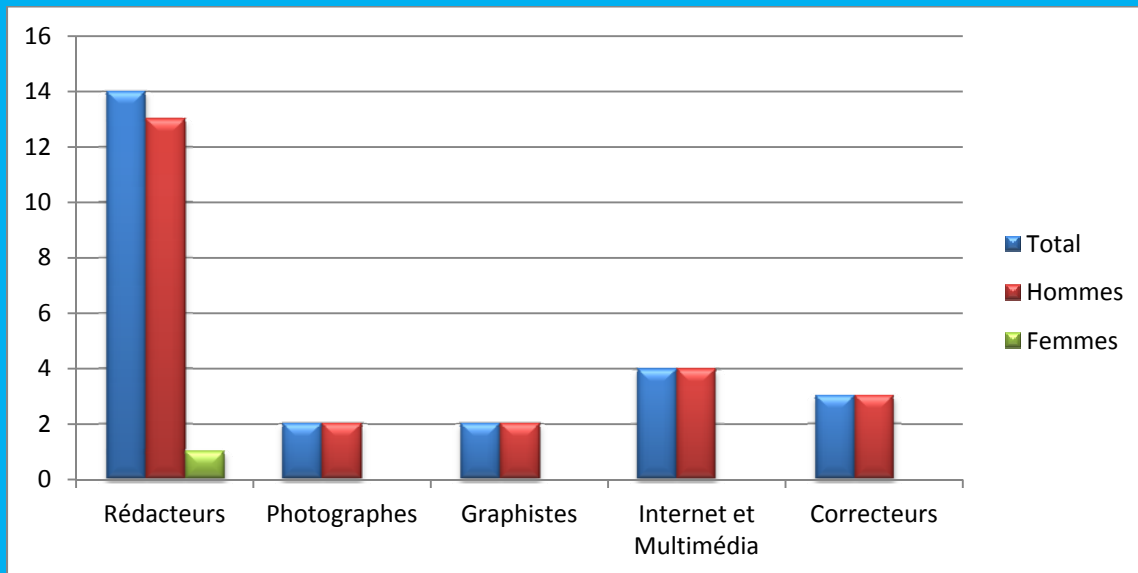
Source : Ticket Magazine



**Femmes et medias en Haïti :
Petites avancées, grands défis !**

Le constat est presque similaire au niveau du journal « Le National » qui a débuté sa parution au cours de l'année 2015. Sur les treize membres de l'équipe de rédaction, un seul est une femme. Et là encore, photographes, graphistes, caricaturistes, chefs de rubrique, secrétaires de rédaction et chef de rédaction sont des hommes.

Ours du Journal Le National # 190 – 1^{er} Mars 2016



Hommes et femmes ne se partagent pas également les espaces de pouvoir. Dans les médias, qui sont aussi des lieux de pouvoir, la faible représentation des femmes dans les postes à responsabilité est un fait qui saute au regard. Dans le Rapport mondial sur le statut des femmes dans les médias de l'Unesco (2011), il apparaît que « s'agissant des organisations de médias, dans sept régions, les hommes occupent la grande majorité des sièges d'administrateur (74,1%) et des postes de direction (72,7 %) ». En

7. Les femmes dans les sphères décisionnelles

République dominicaine⁴, « quant aux postes de gouvernance, on décompte une directrice de la télévision et deux rédactrices en chef » selon ce même rapport de l'Unesco.

Dans une entrevue parue dans Le Nouvelliste en 2013⁵, Jean-Marie Guillaume, directeur d'alors du Conseil National des Télécommunications (Conatel) donnait les informations suivantes : « il y a actuellement 318 stations de radiodiffusion en Haïti, dont 51 dans la seule ville de Port-au-Prince. Le département de l'Ouest en a, à lui seul, près de 75. Au total, il y a aujourd'hui 94 stations de télévision dans l'ensemble du pays, dont 36 à Port-au-Prince. Sur le marché de la télévision, c'est le département du Nord-Est qui est le moins équipé dans ce sous-secteur. Pas de station de télédiffusion. La population reçoit les signaux des stations de télévision du département du Nord. Le département des Nippes n'a qu'une seule station de télédiffusion et sept stations de radiodiffusion ».

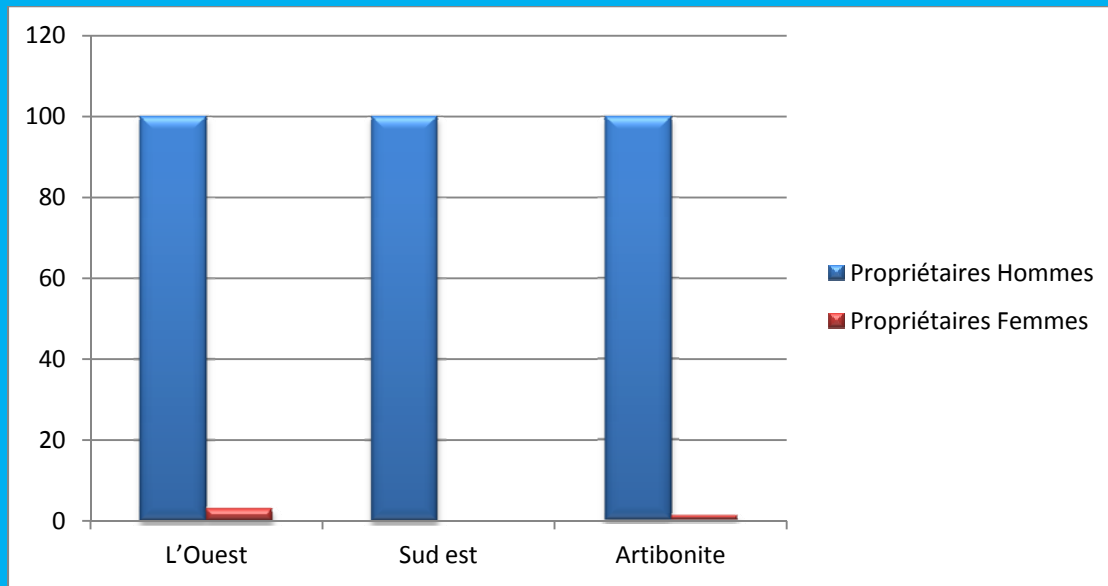
La cinquantaine des radios émettant à Port-au-Prince, appartiennent pratiquement à des hommes. Comme exception – qui vient peut-être confirmée ce qui s'apparente à une règle- Liliane Pierre-Paul est un des actionnaires de Radio KISKEYA S.A, Elcie Ethéard à Mélodie FM, et Marie Lucie Bonhomme Opont directrice de Télé Pluriel et directrice de l'information à Radio Vision 2000. Dans le Sud-Est, il n'y a que des hommes qui sont propriétaires de médias dans ce département. Dans le département de l'Artibonite, on compte au moins une femme copropriétaire de média en la personne de Carline C. Joseph pour la radio Indépendance.

« En Haïti, les médias appartiennent soit à des familles aisés, soit à d'anciens journalistes. Alors, le fait que ce soit en général les hommes qui gèrent les entreprises familiales lors même qu'il y ait des femmes à être des aînées selon la coutume, et le fait qu'en Haïti, il n'y a jamais eu beaucoup de femmes à être journalistes. Cela explique, peut-être, pourquoi les femmes sont rarement propriétaires des médias en Haïti » avance Ali Acacia.

⁴ Edrid St Juste, « Les femmes universitaires perçues comme femmes de pouvoir » **Le Nouvelliste**, 27 mars 2015 <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/143048/Les-femmes-universitaires-percues-comme-femmes-de-pouvoir>

⁵ Frantz Duval, « Plus d'un Haïtien sur deux a un téléphone portable », 22 novembre 2013, <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/124296/Plus-dun-Haitien-sur-deux-a-un-telephone-portable.html>

Répartition des propriétaires de médias dans 3 départements



Source : compilation de l'auteur

P



Femmes et médias en Haïti :
Petites avancées, grands défis !

Pradel Henriquez, ancien directeur de la Radio Télévision nationale d'Haïti (RTNH), affirme qu'après chaque crise politique, on assiste à la naissance de certains médias. C'était le cas après 1986, entre 1990 et 1991 (coup d'Etat), après 2004, et même après le tremblement de terre en 2010. Mais la présence des femmes en tant que propriétaire de médias est très timide. Seulement quelques-unes sont dans des positions de leader parce qu'elles arrivent en adjoind de leurs maris pour gérer les affaires.

Ali Acacia, chroniqueur au Nouvelliste, note que « Les médias sont en général détenus par des familles fortunées ou par des anciens journalistes depuis ce boom de la radiodiffusion après 1986. Toujours est-il que ce sont les gens aisés qui ont le monopole de ce secteur. Ces pratiques discriminatoires confirment davantage qu'il y a moins de femmes chef d'entreprises en Haïti, donc moins de femmes propriétaires de médias aussi. »

Dans les associations de médias, les femmes sont encore sous-représentées. En effet, sur les neuf membres qui composent le conseil élu en 2015 de l'Association Nationale des Médias Haïtiens (ANMH), on l'on ne constate que la présence d'une seule femme. Liliane Pierre Paul qui,

d'ailleurs, est la présidente sortante de cet organisme fondé en 2001 et qui comporte 29 médias membres. Une seule femme, Marie Raphaëlle Pierre, fait partie du comité directeur de l'Association des Journalistes haïtiens (AJH). Elle occupe le poste de trésorière.

Disposant de très peu de pouvoir de décisions tant à l'intérieur des organisations de médias qu'au sein des institutions politiques et économiques avec lesquelles celles-ci sont obligées de composer, les femmes demeurent extrêmement vulnérables, même si elles y sont présentes en plus grand nombre ces temps-ci.

8. Femme et médias : Les obstacles

D'entrée de jeu, il paraît que faire carrière dans les médias ne semble pas être ce à qui tous aspirent. On a tendance à voir que nombre de jeunes qui rentrent dans les médias n'y restent généralement que pendant deux à trois années. Pour les hommes aussi bien que pour les femmes le métier de journaliste s'apparente à un sacerdoce ou un tremplin. On continue de l'exercer avant tout parce qu'il s'agit, pour certains et pour certaines, d'une vocation. Ce métier ne nourrit ni l'homme, ni la femme qui l'exercent. Pourtant, des obstacles de nature économique, sociale et politique freinent leurs avancées dans les médias. Le manque d'intérêt des femmes pour les médias est souvent la raison évoquée, en guise de justification .

Martine Fidèle, journaliste de Le Nouvelliste confie : « Certes, les femmes sont en minorité dans les médias, mais il faut admettre qu'il y a un manque d'intérêt de leur côté aussi. Pour certaines, c'est comme une perte de temps vu que cela ne rapporte pas. Vous consentez des sacrifices, vous vous faites des ennemis dès fois, mais au nom de quel intérêt ? La plupart de mes amies me considèrent comme une à rien à faire ». Pour Raphael Féquière, journaliste de carrière au quotidien Le Nouvelliste chargé de la rubrique sportive, dénote aussi ce manque d'intérêt, notamment pour le sport. « Les femmes sont moins présentes dans les rubriques sportives, c'est un fait que l'on retrouve au niveau mondial. De ma carrière de journaliste sportif, je ne pense pas avoir vu beaucoup de femmes manifestant le désir d'écrire dans la rubrique. Il y a un certain désintérêt de ce côté. »



« *Si w bezwen rich, pa chwazi jounalis, paske pa gen kote pou ou vin rich ladan l, si ou ap fè travay ou dwat* » lance tout de go Tamara Orion. Marie Raphaëlle Pierre, quant à elle, conseille toujours aux journalistes de trouver une activité en parallèle qui puisse générer des revenus. Car, reconnaît-elle, la presse n'est sûrement pas là où les employés sont les mieux payés. Sur cette question, Valery Numa enchaîne : « *Je fais partie des journalistes qui sont les mieux traités, mais c'est aussi parce que j'arrive à jongler avec plusieurs chapeaux tout en pratiquant le métier avec professionnalisme. Je suis journaliste et homme d'affaires aussi* ».

En général, ceux et celles qui cherchent à intégrer les médias en Haïti sont des jeunes de la vingtaine qui viennent tout juste de boucler leurs études classiques. Nonobstant ceux qui proviennent de la Faculté des Sciences humaines de l'Université d'Etat d'Haïti ou qui détiennent un diplôme d'études supérieures, plusieurs rentrent carrément dans le métier par cooptation, par hasard et sans aucun prérequis. Dans le cadre d'une étude en cours, Panos a répertorié une soixantaine d'écoles de journalisme dans les départements de l'Ouest, du Sud-est et du Sud. Très peu d'entre elles sont opérationnelles et on se questionne sur la qualité de l'enseignement qu'elles dispensent.

Ici, un jeune n'ayant pour tout acquis qu'une belle voix, un visage « Télégénique », ou capable d'aligner quelques phrases en français peut intégrer un média. Mais il ne faut pas croire que le milieu est très ouvert et que les jeunes n'ont qu'à frapper pour qu'on leur ouvre les portes des médias. « *J'ai beaucoup galéré avant de pouvoir trouver un emploi dans la presse* », raconte Natacha Clergé après ses études en communication à la Faculté des Sciences Humaines.

Selon ce qui se raconte, certains patrons de médias utilisent ce déficit de formation et/ou d'expérience pour attribuer un maigre salaire à ces jeunes. C'est l'une des épineuses problématiques de la profession.

Dans certaines stations de radios, le jeune journaliste ne dispose même pas de salaire. L'accès au

9. Déficit de formation et salaires dérisoires

micro qui lui est accordé, et cette carte de presse qui lui est attribuée, semblent être un grand privilège qui devrait lui suffire amplement. Au demeurant, il ne dispose que de certains frais pour la couverture de dossier. Et là encore, le montant alloué n'est qu'une pitance. Juste un peu plus que ce qu'il faut pour couvrir les frais de déplacement. Ils sont traités en parents pauvres.

Jakmine Pierre⁶, après avoir bouclé son cycle d'étude en communication sociale à la Faculté des Sciences Humaines a intégré l'équipe d'Alter Presse en mai 2005. En tant que stagiaire elle percevait 4,000 gourdes par mois. Trois mois après son stage la journaliste reporter n'a pu avoir droit qu'à un salaire de 5,000 gourdes. Ceci est une des raisons majeures pour lesquelles elle a abandonné le journalisme en janvier 2006.

Un autre journaliste reporter de Radio Kiskeya, mais qui a travaillé pour plusieurs médias dont Signal FM, Tropic TV, Ginen, explique « Je ne crois pas que je vais faire carrière dans ce métier que j'aime beaucoup. J'ai de grands rêves et le salaire qu'un journaliste perçoit ne me permettra pas de les réaliser. » Et parlant de la question des salaires, un journaliste explique, « jusqu'à présent je connais des confrères qui ont 5,000 gourdes par mois. D'autres médias accordent 10,000 gourdes au journaliste-reporter, et certains 20,000 gourdes à ma connaissance. »

Et à ce propos, l'article « l'impératif d'un débat permanent sur le fonctionnement de la presse haïtienne » paru dans le journal de Nouvelliste 5 mai 2014, nous laisse présumer une pratique en vigueur dans les médias en Haïti quand on lit : « L'organisation de défense des droits des journalistes, SOS journalistes a abondé dans le même sens en exigeant que toutes les mesures soient prises pour éviter qu'un journaliste ne perçoive un salaire inférieur au salaire minimum, tandis que dans la salle certains confrères confirment recevoir une rémunération en dessous du salaire de base des ouvriers ».⁷

Il n'y a pas de grille salariale fixe dans le champ médiatique. Même si certains patrons affirment aligner leur grille en fonction de celle en vigueur dans l'administration publique. Ce fait prête le flanc à des inégalités de salaire injustifiées entre des journalistes occupant une même fonction et

⁶ Nom et prénom changés pour raison de confidentialité

⁷ - See more at: <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/130648/Limperatif-dun-debat-permanent-sur-le-fonctionnement-de-la-presse-haitienne.html#sthash.eSt0IS3B.dpuf>



avec le même background. Même si le salaire est personnel, il y a toujours des fuites. Et certaines des femmes journalistes qui nous ont rencontrées ont avoué avoir ressenti une sorte de discrimination basée sur le genre en matière salariale. Natacha Clergé souligne : « J'étais sous payée par rapport à mes collègues masculins ». Mais ce n'est guère une situation qui nous est propre. Maria Isabel Soldevila, directrice du journal Listin Diaro, lors d'une conférence a présenté « un tableau sombre de la situation des femmes au sein des médias en République dominicaine. Une journaliste-reporter n'a pas droit au même salaire qu'un journaliste-reporter en République dominicaine. Le salaire moyen d'un journaliste est supérieur par rapport à celui d'une journaliste. A la base de la pyramide des médias en République dominicaine, homme et femmes partagent les travaux mais avec une différence de salaire de 30%⁸. » Outre la question de salaire, il y a aussi les avantages sociaux. Quelques journalistes employés de certains médias bénéficient d'une assurance santé, paient pour l'ONA ou l'OFATMA.

C'est bien entendu l'une des causes de certains agissements contraires à l'éthique et à la déontologie dans la profession. Par exemple, le fait que beaucoup de personnes ou d'institutions publiques privées ou internationales doivent réserver un petit cachet pour les journalistes qui viendront couvrir un évènement qu'elles organisent ou leur accorder un entretien.

Il ne faut pas avoir peur de le dire, les conditions de travail dans les médias ne sont pas toujours idéales. Le micro devient un gagne-pain. Pour faire passer une information, il faut certaines fois déboursier. Et par voie de conséquence, il est devenu une proie comme l'a révélé le scandale qui s'est produit quand les journalistes de différents médias ont reçu le cadeau de Noël de la présidence, en l'occurrence des chèques de quarante à cinquante mille gourdes, le 23 décembre 2014.

Ceux qui restent et qui font carrière dans ce métier sont souvent mues par une passion, une vocation. Ces journalistes-là sont prêts à payer le tribut nécessaire pour se tailler une place. Tamara Orion explique

10. Faire carrière, est-ce possible ?

⁸ <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/143048/Les-femmes-universitaires-percues-comme-femmes-de-pouvoir>

qu'être journaliste a d'abord été un rêve d'enfant. Elle nous dit : « *oui il y a des possibilités de carrière. Mais il faut pouvoir être prêt à accepter de passer entre cinq ou six ans dans le même média. Il faut arriver à un point où on vous identifie au média en question* » Pour les femmes, la preuve par les compétences professionnelles demeure la règle. Est-ce pourquoi Marie Raphaëlle Pierre insiste beaucoup sur la formation. « *La formation est l'une des choses les plus importantes du métier. On ne va pas intégrer les femmes dans les médias simplement parce que l'on veut des femmes, mais surtout parce qu'elles seront compétentes*».

Très peu atteignent les postes de responsabilités. Ailleurs comme en Haïti, les postes de responsabilité dans les médias sont des postes de pouvoir, aux bénéfices considérables, eu égard aux prestiges et privilèges qui y sont attachés. Elles sont donc des places convoitées pour lesquelles il faut se battre et appliquer les règles de la conquête du pouvoir: talent, bien sûr, disponibilité totale, adaptabilité, quête d'un mentor.

11. Quand il faut concilier obligations familiales et professionnelles

Un des problèmes que confrontent la plupart des femmes qui travaillent dans les médias consiste dans la difficulté de concilier leurs obligations familiales et professionnelles. L'augmentation du

nombre des femmes n'a en rien modifié l'organisation du travail dans les médias qui ne prend point en compte leurs contraintes familiales spécifiques. Faire carrière exige donc de la part des femmes de s'adapter à un environnement de travail adapté aux exigences et aux priorités masculines. C'est une profession où l'on ne peut nullement se contenter de faire du 8h-4h. C'est un métier qui vous appelle sur le terrain, un métier où l'on peut être ici un matin, et être à l'autre extrémité du pays dans la soirée, sans qu'il y ait vraiment de préparation. Outre les pressions à l'intérieur des médias auxquels les femmes doivent faire face, il y a toutes sortes de contraintes venant de la part du conjoint ou des membres de la famille. Pris dans le goulot d'étranglement de la conciliation travail et vie privée, certaines femmes ont dû abandonner une carrière dans les médias pour une autre fonction mieux rémunérée, moins contraignante et avec des horaires de travail fixes ou plus adaptés.



Les femmes journalistes ont beaucoup de difficultés à répondre aux contraintes de la profession et aux exigences sociales. Une mentalité restée patriarcale oblige les femmes et les hommes à se plier à des règles et des structures de longue date définies par les hommes, sans considération pour les besoins du couple, de la famille, d'une vie extra-professionnelle. Un rédacteur sénior de l'un des journaux de la capitale confie « *Je travaille parfois plus de 12 heures par jour. Et dès fois, je laisse tard dans la nuit. Ma femme s'occupe des enfants à la maison. Je suis sûr que je n'aurai pas accepté qu'elle fasse un tel métier. Je n'accepterais même pas que nous fassions le même métier.* »

Une journaliste télé qui présente une émission de grande écoute sur une chaîne de télé à Port-au-Prince, explique : « *Ce n'est guère facile de concilier le travail et la famille. Il faut faire des sacrifices. Moi, je suis une femme mariée et j'ai un enfant. Je laisse la maison à 6 heures et je le dépose à l'école. C'est une tierce personne qui doit s'occuper de mon enfant à ma place. Quand je rentre elle dort déjà. Les rares moments que je passe avec mon enfant se résument aux samedis après-midi et aux dimanches. Quand la tension politique monte dans le pays, les parents, le conjoint, les membres de la famille se mettent pour vous demander de mettre votre carrière en veilleuse parce que vous êtes avant tout une mère. Au final, il faut croire que pour réussir dans ce métier, il faut s'attendre à ce qu'un soir on rentre et qu'on ne retrouve qu'une maison vide. Parce qu'il arrivera de ces situations où le conjoint vous dira de choisir entre votre vie professionnelle et lui. Tandis que pour un homme journaliste, la question se serait posée d'une autre façon.* » Jusqu'à présent, les femmes sont celles qui assument la plus grande des responsabilités au sein du foyer. Mais combien d'hommes ont dû renoncer à se marier ou à avoir un enfant afin que cela ne nuise pas à sa carrière professionnelle ?

Le harcèlement sexuel reste un problème gardé sous silence. Son impact peut avoir un effet déstabilisant sur la personnalité, la vie professionnelle et le comportement social de la personne harcelée. « *Au niveau de la presse, les traitements sont mauvais particulièrement pour les femmes. Dans*

12. Le harcèlement dans les médias

certaines médias, elles ne sont pas rémunérées à leur juste valeur et sont souvent victimes de harcèlement sexuel. La femme journaliste peut-être compétente, mais à côté du travail professionnel, certains patrons réclament autre chose de leur part », souligne Evilfleur Deniscat. « De l'avis de Pascale Solages *« le sexe est omniprésent dans les espaces de travail, le harcèlement, prostitution etc. »* Il n'y a pas longtemps, sept employées de la Radio Télévision nationale d'Haïti (RTNH), dont deux journalistes ont dénoncé, dans une lettre ouverte, des actes répétés de la part du directeur de l'institution générale, le 28 novembre 2014. Même si on n'en parle pas, ou que certaines journalistes avouent n'en avoir pas été victimes, les cas de harcèlement moral et sexuel à l'encontre des femmes sont très nombreux au niveau des milieux professionnels, dans les médias en particulier.

Pradel Henriquez, ancien directeur de médias, n'y va pas par quatre chemins. « *La presse est un secteur de haute exploitation de la femme, au sens péjoratif du terme. C'est aussi un espace de liberté sexuelle. Puisque la plupart du temps, les jeunes femmes sont choisies moins pour leur capacité intellectuelle ou qualité professionnelle que pour leurs belles voix, ou leur beauté physique, et vu qu'elles vivent très souvent dans la précarité, le marchandage sexuel est très présent dans les relations.* » Une jeune journaliste qui opine sur le sujet ne contredira pas M. Henriquez. « *J'ai reçu des avances de la part d'un supérieur à la radio où je travaille. Je les ai repoussées. Depuis, il exerce sur moi des pressions morales. Il m'assigne des dossiers qui ne sont pas importants et se plaint toujours de mon rendement. Il faut donc avoir une grande force de caractère pour pouvoir résister*».

« Certaines pourtant ne sont mêmes pas conscientes qu'elles sont victimes de harcèlement », avance Pascale Solages. Elles se croient obligées d'accepter les remarques déplacées, les blagues et piques gênantes, les propositions indécentes que leur font leurs collègues et supérieurs hiérarchiques. « D'ailleurs, le harcèlement est aussi moral, donc un peu abstrait. Et dans ce cas, c'est la parole de la victime contre celle du coupable. Et avec le système judiciaire que nous avons, la victime souvent ne porte pas plainte. Elle ne veut pas s'affaiblir en le faisant. »

Une autre femme avoue, dans certains cas, cette histoire de harcèlement est même devenue normale. « Si vous essayez d'expliquer à certaines personnes que vous en êtes victimes, elles

trouveront mille et un conseil à vous prodiguer, non pour faire en sorte de punir le coupable, mais pour vous extraire de cette situation que vous trouvez anormale. » « *Il y en a qui pensent qu'on se scandalise soi-même si on dénonce l'agresseur quand on subit un acte de viol. C'est faux !* », soutient énergiquement Mme Gilles⁹. Quand on tient compte des dangers auxquels les journalistes sont confrontées, le plan d'action des Nations-Unies sur la sécurité de journalistes, et la question de l'impunité souligne la nécessité d'une approche de genre.

Selon Maître Patrick Laurent, « *Dans l'état actuel de notre droit pénal, il n'y a aucun texte qui punit le harcèlement. Incroyable ! D'ailleurs, ce mot n'est même pas utilisé dans le Code pénal*¹⁰. Cependant, au

regard du droit, on ne saurait exiger d'une personne une faveur sexuelle sans tomber sous le coup de l'article 278 du Code pénal, car l'exigence pourrait occasionner le viol ou tentative de viol. Le fait de menacer l'employé pour avoir des faveurs sexuelles constitue une agression sexuelle est donc punissable. » Cependant, « *nombreuses sont celles qui gardent leur mutisme après avoir été harcelées, abusées, violées. Ce qui constitue un obstacle majeur dans la lutte engagée contre ces actes qui touchent particulièrement les femmes qui évoluent dans le milieu du travail,* » selon l'assistante-responsable de programme au RNDDH, Marie-Yolène Gilles.

13. La loi est muette sur le harcèlement

Les médias font usage de clichés sur les femmes et les jeunes filles. Beaucoup sont relativement inoffensifs, mais certains, souvent les plus forts, représentent les femmes en tant qu'objet d'attention des hommes: la

14. Attitudes Stéréotypées

⁹ Fritzner Michel, « *La peur de dénoncer les auteurs de harcèlement et de viol affaiblit le combat contre ces phénomènes, dicit Marie-Yolène Gilles* » 28 mars 2016, <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/157008/La-peur-de-denoncer-les-auteurs-de-harcelement-et-de-viol-affaiblit-le-combat-contre-ces-phenomenes-dicit-Marie-Yolene-Gilles#sthash.UokjtrIU.dpuf>

¹⁰ Roberson Geffrard, « *Harcèlement et agression sexuelle, que dit la loi haïtienne ?* » 10 décembre 2014 - See more at: <http://lenouvelliste.com/lenouvelliste/article/139122/Harcelement-et-agression-sexuelle-que-dit-la-loi-haitienne#sthash.zQJoMg17.dpuf>



petite minette glamour et sexy, la sorcière sournoise, la femme d'affaires au visage sévère et l'arriviste politique. Résister à véhiculer les stéréotypes quotidiennement est l'un des plus grands défis auxquels doivent s'atteler les journalistes, hommes et femmes.

Dans la société haïtienne –qui est restée très machiste- beaucoup de gens ont été élevés et grandis avec l'idée qu'il y a des métiers ou des tâches spécifiques à l'homme et la femme. Donc, les répartitions de tâches sont souvent effectuées selon qu'on est une femme ou un homme. Certaines journalistes révèlent que dans le cadre d'un reportage, certaines personnes peuvent choisir délibérément de répondre à un homme tandis qu'elle décline la question d'une journaliste femme. Certains directeurs de salles de rédaction préfèrent confier tel dossier important à un homme et n'accorder aux autres femmes que le traitement des chiens écrasés. Dès fois aussi, c'est fait dans le dessein de protéger la femme face aux dangers de la profession. *« Dès fois j'ai envie de couvrir certaines manifestations, mais on ne m'offre pas ces dossiers parce que je suis une femme et que c'est dangereux. Une sorte de discrimination que je vis mal »*, confie une jeune journaliste. Par ailleurs, il y aussi le manque de leadership des femmes dans les salles de rédaction et les salles des nouvelles pour sortir des limites de l'auto-exclusion qu'elles se sont elles-mêmes imposées.

Par ailleurs, ce problème de répartition des tâches place les femmes devant un dilemme : si elles se spécialisent dans les sujets tenus pour négligeables par leur employeur mais que les femmes elles-mêmes tendent à considérer comme importants (l'aspect humain), leurs chances de promotion risquent d'en souffrir. En travaillant au journal *Le Matin*, Natacha une journaliste en a fait l'expérience. *« J'ai été journaliste au journal Le Matin pendant cinq ans, j'ai dû m'efforcer de donner la visibilité aux femmes et aux problèmes sociaux auxquels elles sont confrontés au quotidien, d'accorder la parole systématiquement aux femmes, aux minorités. Mais j'ai eu du mal à m'imposer au sein de la rédaction parce que mes articles étaient toujours publiés dans la rubrique société pendant quatre ans. Au point que je disais tout le temps, on m'a enfermé dans un ghetto qu'on appelle « Société ». Une rubrique de moindre importance par rapport à l'actualité. Par exemple, si j'écrivais un article sur l'avortement, je faisais de mon mieux pour bien écrire. Cela prenait deux semaines pour paraître. Le rédacteur en chef était correct, mais la politique même du journal faisait que mes articles étaient souvent relégués au second plan. »*

16. Quelles actions stratégiques pour une parité homme-femme dans les médias ?

Il y a plus de vingt ans, 189 États membres des Nations Unies dont Haïti ont reconnu le rôle crucial joué par les médias dans la lutte contre les stéréotypes sexistes qui influencent

notre façon de penser et d'agir. Et on pourrait se demander, Beijing, 20 ans plus tard, ou en sommes-nous ? En 2006, Panos Caraïbes réalisait l'étude, « Femmes haïtiennes dans les médias. L'information n'a pas de genre ». Dix ans plus tard, il y a lieu de constater que la situation n'a pas changé au rythme souhaité. Il n'y a pas de solution aisée ou rapide pour garantir l'égalité des chances entre les employés hommes et femmes au sein des médias.

La tâche la plus longue et la plus ardue consiste à modifier les mentalités, car celles-ci sont un terrain fertile pour le développement et la reproduction des inégalités et préjugés qui empêchent le changement.

Sensibiliser les journalistes sur les questions de genre

Le genre dites-vous ? Ici on ne connaît pas. Les médias, et notamment les chaînes de télévision, peuvent jouer un rôle considérable en matière d'autonomisation des femmes dans deux domaines. Ils peuvent, entre autres, promouvoir une représentation équilibrée et non stéréotypée de l'image des femmes, en améliorant leur participation et leur accès à l'expression et en faisant figurer dans leurs programmes davantage de femmes à des postes de direction ou de responsabilités. On peut s'assurer que la problématique de genre est prise en compte dans les reportages. Une telle approche contribuerait sans doute à la réduction des contenus sexistes et discriminatoire véhiculés et qui pénalisent les femmes tout en produisant une image positive, non stéréotypée des femmes dans les médias.

P



Femmes et médias en Haïti :
Petites avancées, grands défis !

Parité dans le recrutement, appliquer le principe du quota à la presse

Avoir plus de femmes dans les médias en Haïti contribuerait énormément à casser les tabous.

Il y a une sérieuse nécessité de rééquilibrer les effectifs en fonction du sexe en Haïti. Un propriétaire de médias disait qu'il souhaitait vivement embaucher plus de femmes journalistes, mais qu'il n'en recevait presque pas lors du processus de recrutement. Ce qui le porte à croire qu'il n'y a pas de barrière réelle érigée à l'encontre des femmes dans le métier.

Cependant, au lieu de se complaire et de se dire que les femmes ne sont pas intéressées au journalisme – ce qui n'est autre qu'une solution de facilité- il serait opportun d'appliquer le principe du quota dans les médias pour encourager et promouvoir l'accès des femmes dans les médias. Un des moyens de concrétiser les objectifs en matière d'égalité serait de fixer à l'avance le nombre de postes qui devront être attribués à des femmes bien à l'avance et de rechercher le personnel compétent pour les combler.

D'après Marie Laurence Lassègue, ancienne ministre de l'Information et de la Culture, ministre à la condition féminine et aux droits de la Femme, actuelle directrice de programme de l'IDEA en Haïti, le principe du quota, pourrait être appliqué dans les médias d'Etat. Cependant, pour les médias privés, l'Etat pourrait avoir des mesures incitatives – telles que la réduction d'impôts - s'ils engageaient un certain pourcentage de femmes parmi le personnel.

De meilleures conditions de travail

Un autre problème qui reste à régler est celui du harcèlement sexuel, qui se pose probablement partout mais dont on ne parle que très peu. Les prises de position officielles constituent une première étape essentielle. Il s'agit d'indiquer clairement que le harcèlement sexuel ne sera pas toléré au sein de l'entreprise à l'aide de politique interne et que toutes les plaintes seront traitées avec sérieux. Il faut également prévoir des procédures permettant de traiter ces plaintes de façon confidentielle, car beaucoup d'incidents ne sont pas signalés par crainte de représailles ou par peur du ridicule. Partout où cela est possible, les Organisations devront encourager un débat sur ce problème.



Plaidoyer des organisations de femmes auprès des médias

Pour Collette Lespinasse, ancienne journaliste, militante des droits de l'homme, « tenir compte de la dimension genre dans tous les domaines est éminemment important. Les organisations de femmes doivent continuer à travailler et développer des relations plus étroites avec les médias afin de pouvoir sensibiliser journalistes et patrons de presse sur l'approche paritaire homme-femme. Il serait intéressant de collaborer avec les médias pour analyser le contenu et la présentation de l'information sur les femmes, et pour identifier les modes de diffusion les plus appropriés permettant de mobiliser l'opinion publique sur des thèmes tels que le respect des droits des femmes tout en donnant une image positive et réelle des rôles, des responsabilités et des potentialités de ces dernières. Elles pourraient aussi créer des espaces d'échanges, organiser des conférences et des moments de réflexion sur les questions de genres et d'autres problématiques qui concernent les femmes au profit des journalistes pour sensibiliser et leur donner de la matière qui les guideront dans le cadre de leurs travaux. Il conviendrait donc, pour ébranler les convictions et provoquer les remises en cause, de fournir aux médias des informations conditionnées de façon originale et attrayante, tout en gardant leur intégrité. Il serait aussi important d'aider à construire un répertoire de femmes expertes dans tous les domaines auxquels les journalistes pourraient recourir dans le cadre de leur travail ».

Et vous femmes, lancez-vous !

Rédacteur en chef du journal Le Nouvelliste, Frantz Duval croit avant tout qu'un premier pas serait d'inviter les femmes à être des journalistes, à susciter leur intérêt pour le domaine. Comme le dit Valéry Numa, « *Il n'y a pas une volonté manifeste d'empêcher l'accessibilité des femmes. Pour avoir beaucoup plus de femmes journalistes, il faut nécessairement qu'on ait beaucoup plus de femmes intéressées à intégrer les médias. C'est comme en politique, si on veut avoir des femmes élues dans les élections, il faut d'abord que les femmes se portent candidates et qu'elles*

soient supportées réellement. Il n'y a pas de cadeau. On ne peut pas barrer la route à une femme qui a la compétence, le mérite et le sens du leadership».

De ce fait, il serait illusoire pour les femmes de croire qu'on va leur donner leur chance pour intégrer les médias ou tout autre domaine. Non, la chance cela n'existe pas. Et le journalisme est exigeant aussi bien envers les hommes qu'envers les femmes. Il faudra donc que les femmes se lancent dans l'arène et se taillent une belle part. Les médias sont des espaces de pouvoir. Et le pouvoir cela ne se donne pas. Il se conquiert.

Les femmes devraient renforcer leur pouvoir en développant leurs compétences et connaissances afin d'avoir plus largement accès aux techniques de l'information. Ce qui les rendrait mieux à même de lutter contre les images négatives des femmes sur le plan international et de dénoncer les abus de pouvoir d'une industrie dont l'importance ne cesse de croître. Il faudrait instituer des mécanismes d'autoréglementation des médias, renforcer ceux qui existent déjà et mettre au point des méthodes pour éliminer les programmes sexistes.

La plupart des femmes issues des pays en développement, ne sont pas en mesure de tirer vraiment affaire de l'essor des autoroutes de l'information et, par conséquent, ne peuvent pas établir des réseaux qui leur permettront d'avoir accès à d'autres sources. Il faut, par conséquent, que les femmes participent à la prise des décisions concernant la mise au point des nouvelles technologies afin d'agir sur leur développement et leur impact.

De plus, il serait opportun de remettre sur pied l'amicale des femmes journalistes haïtiennes¹¹ ou de créer une association du genre. Créer un espace de discussion pour les femmes journalistes renforcerait la solidarité entre elles, et faciliteraient des échanges et des réflexions autour de leurs conditions qui ne sont pas forcément les mêmes que les hommes.

Selon Marie Laurence J. Lassègue, « se mettre ensemble est le meilleur moyen pour faire valoir ses droits, de mettre de la pression, d'obliger les patrons, patronnes de presses à faire les choses correctement. Par ailleurs, vu le problème de formation qui se pose au niveau de la presse, la

¹¹ Il y a avait dans le temps l' Amicale des Femmes Haïtiennes Journalistes ([AMIFEHJ](#)) fondée par Maryse Balthazar mais qui depuis le tremblement de terre semble être dysfonctionnel.

mise sur pied d'une grande école de journalisme qui formerait de manière compétente et professionnelle ceux et celles qui aspirent à entrer dans le journalisme est à étudier. Car, moins on a le bagage académique nécessaire, plus on est sujet à être exploité, moins on peut défendre ses droits et exiger un meilleur salaire ou de meilleures conditions de travail. Mais en attendant, encourager la tenue d'émission basée sur le genre dans les stations de radios et les chaînes de télévisions en Haïti et des initiatives telles que Portrait de Femme dans le Nouvelliste pour mettre en valeur les femmes, serait aussi très intéressant ».

Qu'on ne se trompe pas, ainsi que le dicte l'ABC sur les droits des femmes travailleurs et l'égalité des genres, l'Organisation Internationale du Travail (OIT). « L'exigence d'égalité - dans les médias comme ailleurs - ne constitue pas une revendication féministe radicale. C'est avant tout une question de droits de l'homme, qui s'inscrit dans la lutte pour l'avènement d'une véritable démocratie dans toutes les sociétés et dans les institutions médiatiques en particulier. Tant que les hommes et les femmes n'auront pas la possibilité de travailler ensemble sur un pied d'égalité, en partageant les mêmes droits et les mêmes responsabilités, nos sociétés souffriront d'un déficit de démocratie. Tant que les emplois liés à l'information ne seront pas répartis d'une façon plus équitable entre les sexes, il sera impossible de prétendre que les médias ou les messages qu'ils diffusent sont vraiment la voie de la démocratie. » Toutefois, instaurer l'égalité des genres ne signifie pas qu'il faut abolir toute différence entre les femmes et les hommes, mais que les droits et les responsabilités qui leur sont propres ainsi que les possibilités qui leur sont offertes ne dépendent pas de leur sexe, masculin ou féminin ».





71, impasse St Marc,
Frère 23, Route de Frère,
Pétion-Ville, Haïti
Email : haiti@panoscaribbean.org
Tel : (509)2942-0321/3996-5186
www.panoscaribbean.org

Mise en page et Graphisme :
Cherenfant ISIDOR

Impression :
EASYCOM Services
(509) 3601-9495
